

engagement

MISSIONS

- Protection et lutte contre les accidents, **sinistres** et catastrophes
- Evaluation et **prévention** des risques technologiques et naturels
- **Secours** aux personnes, aux animaux, aux biens et à l'environnement

ORGANISATION

- Le SDIS est un établissement **public** administratif autonome
- Il est géré par un **Conseil d'administration** composé de 22 membres élus : 14 conseillers départementaux et 8 maires
- Le SDIS est placé sous la double autorité :
 - du **Préfet** de Loir-et-Cher pour le domaine de la mise en œuvre opérationnelle : M. François Pesneau
 - du **Président** du Conseil d'administration pour la gestion administrative et financière : M. Philippe Sartori
- La **direction** est assurée par le Directeur départemental et chef de corps, le colonel Mohammed Kharraz, assisté du Directeur adjoint, le colonel Thierry Robert

CONTACTS

Accueil

02 54 51 54 00

Engagement volontariat

02 54 51 54 69

Nord : 54 89 / Sud : 54 80

Recrutement agents

02 54 51 54 30

Courriel

contact@sdis41.fr

Adresse

11-13, av. Gutenberg CS74324
41043 Blois cedex

Suivez-nous

www.sdis41.fr



SDIS 41

SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LOIR-ET-CHER





147 000 APPELS REÇUS
PAR LE CENTRE DE
TRAITEMENT DE L'ALERTE

27 000 INTERVENTIONS
ASSURÉES



LE PERSONNEL AU SERVICE DU SDIS 41

1 600 SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés sur une période de **5 ans**, tacitement reconduite.

Ils suivent une **formation** initiale à la suite de leur engagement et des formations continues et de perfectionnement tout au long de leur carrière.

Recrutement par voie d'engagement citoyen souscrit auprès du SDIS41.

PLUS DE 200 SAPEURS- POMPIERS PROFESSIONNELS

Fonctionnaires territoriaux, les sapeurs-pompiers professionnels assurent l'activité des SDIS sans interruption.

Ils suivent une **formation** d'intégration à la suite de leur recrutement et des formations continues, et de perfectionnement au long de leur carrière.

Recrutement direct ou par voie de concours.

PLUS DE 50 PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Les agents administratifs, techniques et spécialisés du SDIS relèvent de la fonction publique territoriale. Ils occupent des fonctions techniques (systèmes de communication, mécanique,...), administratives (cartographie, secrétariat,...), de gestion (finances,...) ou de management permettant le **soutien** à l'action de secours.

Recrutement direct ou par voie de concours.

PLUS DE 200 JEUNES SAPEURS-POMPIERS

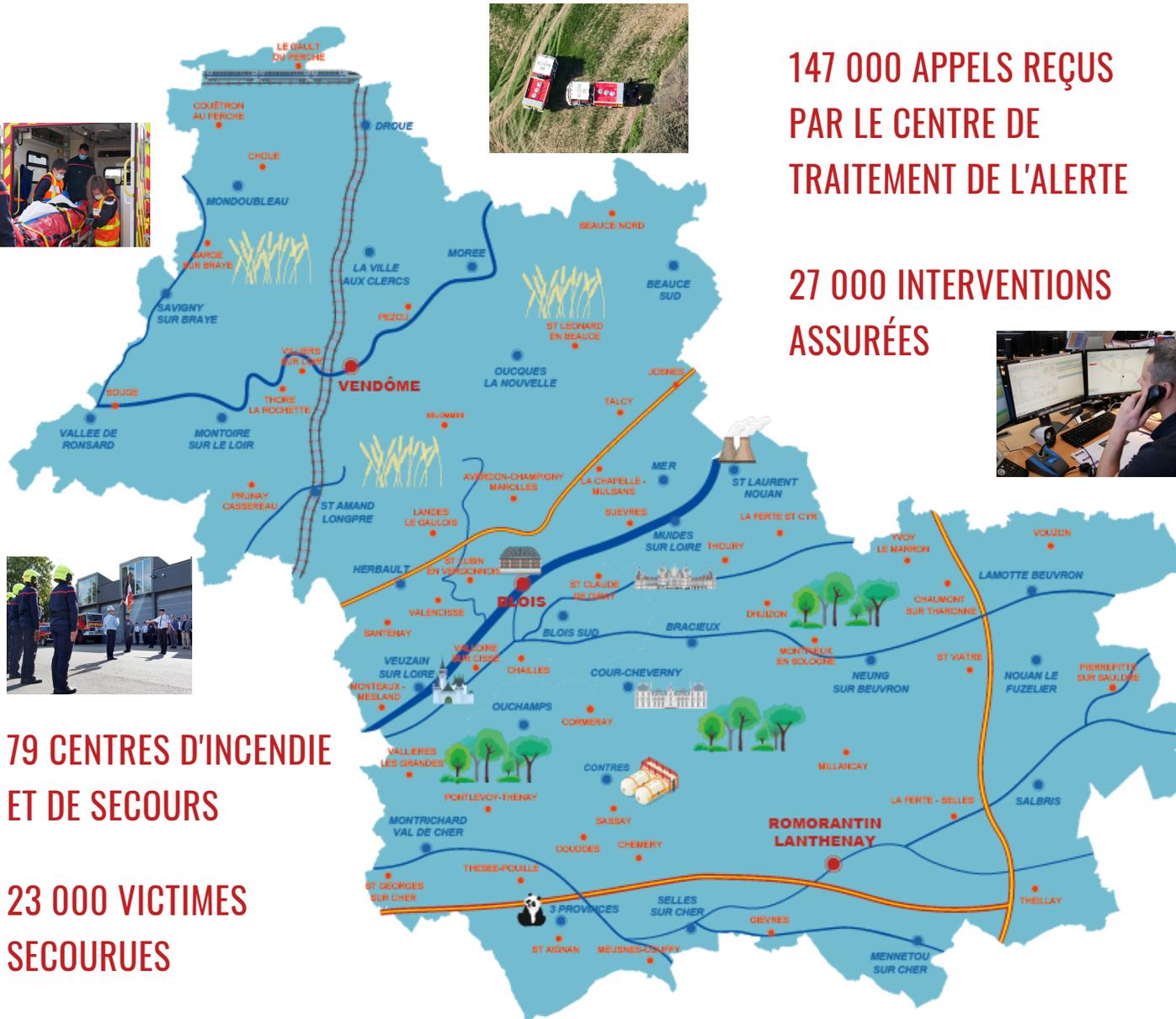
Les jeunes sapeurs-pompiers sont âgés de 12 à 18 ans. Cette activité associative mène vers un **engagement** de sapeur-pompier volontaire et permet à des adolescents de s'épanouir et de développer des **valeurs** civiques.



79 CENTRES D'INCENDIE
ET DE SECOURS

23 000 VICTIMES
SECOURUES

80% DE SECOURS ET SOINS
D'URGENCE AUX PERSONNES



-  Cours d'eau
-  Voie TGV
-  Autoroute
-  Centre de secours principal
-  Centre de secours
-  Centre de première intervention

